

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 16 MAI 2011**

Le seize mai deux mille onze, à dix neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le neuf mai deux mille onze, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Michel LAHUEC, Maire.

Etaient présents : M.M. Michel LAHUEC Maire, Patrice JAN, Elisabeth AUFFRET, René GLO, Patrick COUSTANS Adjoints au Maire, COLLIOU, Marcel STEPHAN, Annick JACQ, Yves CORROLLER, Patricia DASIVLA, Guillaume MOTTIER, Camille LE BRETON, Isabelle COLEOU, Carole MARREC-SURRIER, Gilberte LE NAOUR, Philippe RIVIERE, Monique HELORET, Conseillers.

Etaient absents : Monsieur Jean-François DANIEL représenté par Madame Annick JACQ
Monsieur Xavier JODOCIUS représenté par Monsieur Michel LAHUEC

Secrétaire de séance : Madame Patricia DASIVLA

1 - APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE

Le compte-rendu de la séance du 18 avril 2011 est approuvé à l'unanimité.

2 – MARCHE DE VOIRIE

Un appel d'offres en procédure adaptée selon l'article 28 du code des marchés public a été lancé pour la modernisation de la voirie communale en 2011-2012-2013.

Après vérification des offres et classement en fonction des critères prévus au règlement de la consultation, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de retenir l'offre de l'entreprise EUROVIA pour un montant de 80 515,00 € H.T.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité,

DE RETENIR l'offre de la société EUROVIA pour un montant de 80 515,00 € H.T.

D'AUTORISER le Maire à signer les documents relatifs à ce marché.

3 – SUBVENTIONS 2011

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les subventions proposées par la commission générale après examen des différentes demandes.

ASSOCIATIONS LOCALES	
Nom	Subvention 2011 (€)
Amicale des retraités	500
Amis de la chapelle du Drennec	500
Bibliothèque	800
Comité de jumelage	1 000
Dirt Jam 29	500
La galoche	600
Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S)	2 600

ASSOCIATIONS CANTONALES	
Chorale du Pays Fouesnantais "L'Echo des vagues"	50
Secouristes de Saint-Evarzec	100
SNSM (Société Nationale de sauvetage en Mer)	100
Syndicat d'élevage - Canton de Fouesnant	80
AUTRES ASSOCIATIONS	
AMF (Association des Maires du Finistère)	635,51
Association des Maires ruraux	95
Comité départemental du Finistère du Prix de la résistance	150
Green de l'espoir	100
Groupe mammalogique breton	60
La prévention routière	35
Restaurants du Cœur	100
Secours catholique	100
Secours Populaire Français	100
Société d'horticulture Quimper	100
VMEH Visite des malades dans les établissements hospitaliers	50

Monsieur Camille LE BRETON, Madame Gilberte LE NAOUR et Monsieur Philippe RIVIERE membres du bureau de l'association les Amis de la chapelle du Drennec ne prennent pas part au vote de la subvention accordée à cette association.

Monsieur Philippe RIVIERE membre du bureau de la bibliothèque ne prend pas part au vote de la subvention accordée à cette association.

Madame Elisabeth AUFFRET présidente du Comité de jumelage ne prend pas part au vote de la subvention accordée à cette association.

Monsieur Guillaume MOTTIER membre du bureau de l'association Dirt Jam 29 ne prend pas part au vote de la subvention accordée à cette association.

Monsieur Patrick COUSTANS membre du bureau de l'association La galoche ne prend pas part au vote de la subvention accordée à cette association.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des votants,

D'ACCORDER les subventions proposées ci-dessus.

4- INFORMATIONS DIVERSES

- Le SIVALODET organise une formation sur le thème « zones humides et biodiversité » à Clohars-Fouesnant le 22 juin. Cette formation s'adresse aux élus et aux agents communaux.
- Un chèque de 2 111€ sera remis le 17 mai à « entraide cancer » par La Galoche.
- Le document d'orientations et d'objectifs (DOO) du SCOT de l'Odet est consultable par le public en mairie. Une réunion publique de présentation du DOO aura lieu le 23 mai au Nautile à la Forêt-Fouesnant.

La séance est levée à 19 heures 25.

Le Maire,
Michel LAHUEC

